

Séance du 11 décembre 2020

Le 11 du mois de décembre, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle socioculturelle, en raison de la crise sanitaire, sous la présidence de Madame Florence ZINS, maire, à la suite de la convocation adressée par le Maire le 7 décembre 2020.

Membres présents :

Madame ZINS Florence, Monsieur FINKLER Dominique, Madame DANNENHOFFER Cindy, Monsieur PETIT Yvon, Madame LANG Tania, Monsieur NEU Jean-Martin, Monsieur HOUTH Gilbert, Madame BACH Sandrine, Madame NIRRENGARTEN Patricia, Monsieur DERR Vincent, Monsieur MATHIS Mathieu, Madame REICHL Laure, Madame SCHULLER Marie-Jeanne, Monsieur CORDARY Henri, Monsieur BOTZUNG Michel.

Membres absents :

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de la séance du 10 novembre 2020
2. Vente de terrains au lotissement
3. Logements 3 rue des Fleurs : fixation de la caution et des charges
4. Adhésion à l'Association des Maires de France
5. Autorisation exceptionnelle d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement
6. Divers

2020-11-90-Approbation du PV de la séance du 10 novembre 2020

Nomenclature acte : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Madame le maire soumet au conseil municipal le PV de la séance du 10 novembre. Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité le PV de la séance du 10 novembre 2020.

2020-11-91-Vente de terrains au lotissement

Nomenclature acte : 3.2 Aliénations

Vente du lot n° 8

Madame le Maire soumet au conseil municipal la demande d'acquisition par **Monsieur et Madame Yasin GENCTURK**, domiciliés 17 av du Général de Gaulle - 57230 BITCHE, du lot n° 8 au lotissement A L'Orée des Champs, autorisé par arrêté du 16 novembre 2018.

Après délibération, le conseil municipal :

- Décide de céder à **Monsieur et Madame Yasin GENCTURK**, domiciliés 17 av du Général de Gaulle à 57230 BITCHE le lot n° 8 au lotissement A l'Orée des Champs, cadastré **Section 13 n° 108**, d'une contenance de **4,45 ares**, au prix de **26 255,00 euros** hors taxes soit **31 506,00 euros TTC** ;
- Dit que la présente vente est faite conformément aux conditions de réglementation définies par délibération du 18 juillet 2018 et du 20 mai 2019 et certificat d'achèvement des travaux du 10 septembre 2020 ;
- Autorise le Maire à signer les actes notariés établis par Maître SEITLINGER, notaire à Rohrbach-lès-Bitche, ainsi que tout document se rapportant aux présentes ventes.

Séance du 11 décembre 2020

Vente du lot n° 9

Madame le Maire soumet au conseil municipal la demande d'acquisition par **Madame Virginie PINTER**, domiciliée 5b, rue du Stade à 57410 ROHRBACH-LES-BITCHE, du lot n° 9 au lotissement A L'Orée des Champs, autorisé par arrêté du 16 novembre 2018.

Après délibération, le conseil municipal :

- Décide de céder à **Madame Virginie PINTER**, domiciliée 5b, rue du Stade à 57410 ROHRBACH-LES-BITCHE, le lot n° 9 au lotissement A L'Orée des Champs, cadastré **section 13, n° 107**, d'une contenance de **4,80 ares**, au prix de **28 320,00 euros** hors taxes soit **33 984,00 euros TTC** ;
- Dit que la présente vente est faite conformément aux conditions de réglementation définies par délibération du 18 juillet 2018 et du 20 mai 2019 et certificat d'achèvement des travaux du 10 septembre 2020 ;
- Autorise le Maire à signer les actes notariés établis par Maître SEITLINGER, notaire à Rohrbach-lès-Bitche, ainsi que tout document se rapportant aux présentes ventes.

Vente du lot n° 29

Madame le Maire soumet au conseil municipal la demande d'acquisition par **la SCI CHRISLEN, n° SIRET 84381856800019, représentée par Messieurs LENNINGER et CHRISTOPHE, co-gérants**, domiciliée 2 Chemin du Berger, à 57790 HERMELANGE, du lot n° 29 au lotissement A L'Orée des Champs, autorisé par arrêté du 16 novembre 2018.

Après délibération, le conseil municipal :

- Décide de céder à **la SCI CHRISLEN, n° SIRET 84381856800019, représentée par Messieurs LENNINGER et CHRISTOPHE, co-gérants**, domiciliée 2 Chemin du Berger, à 57790 HERMELANGE, le lot n° 29 au lotissement A L'Orée des Champs, cadastré **section 13, n° 87**, d'une contenance de **17,59 ares**, au prix de **103 781,00 euros** hors taxes soit **124 537,20 euros TTC** ;
- Dit que la présente vente est faite conformément aux conditions de réglementation définies par délibération du 18 juillet 2018 et du 20 mai 2019 et certificat d'achèvement des travaux du 10 septembre 2020 ;
- Autorise le Maire à signer les actes notariés établis par Maître SEITLINGER, notaire à Rohrbach-lès-Bitche, ainsi que tout document se rapportant aux présentes ventes.

2020-11-92-Logements 3 rue des Fleurs : fixation de la caution et des charges

Nomenclature acte : 3.3 Locations

Madame le Maire rappelle que les charges ont été fixées lors de la réunion du 9 juillet 2020. Le conseil municipal est donc invité à se prononcer uniquement sur le dépôt de garantie (appelé communément « caution ») à demander aux locataires.

Elle propose de fixer le dépôt de garantie à un mois de loyer.

Vu la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986,

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après délibération, le conseil municipal :

- décide de fixer le dépôt de garantie pour les logements communaux situés 3 rue des Fleurs à **un mois de loyer**.
- décide d'imputer la recette à l'article 165 du budget primitif 2021.

2020-11-93-Adhésion à l'Association des Maires de France

Nomenclature acte : 7.10 Divers

Madame le Maire propose à l'assemblée d'adhérer à l'Association des Maires de France. Cette association met à disposition de ses adhérents une multitude d'outils et de services, dont plus de 10 000 conseils juridiques gratuits et individualisés, afin de guider, d'informer et d'accompagner les maires dans l'exercice de leur mandat.

La cotisation annuelle s'élève 0.166 €/habitant, soit pour 1525 habitants : 253.15 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adhérer à l'Association des Maires de France pour la durée du mandat.

2020-11-94-Autorisation exceptionnelle d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Nomenclature acte : 7.1 Décisions budgétaires (B.P., D.M., C.A. ...)

Madame le Maire informe l'assemblée que ce point a été inscrit par erreur à l'ordre du jour. En effet, cette décision doit être prise l'année d'engagement des dépenses, soit en 2021.

Le conseil municipal en prend acte.

2020-11-95-Divers

Maison d'Assistants Maternels

Madame le maire fait le point sur l'avancement du dossier de création d'une Maison d'Assistants Maternels et présente les deux versions du projet proposé par MATEC.

Projet d'atelier de découpe

Madame le Maire passe la parole à Monsieur Michel BOTZUNG. Monsieur Michel BOTZUNG informe l'assemblée de son projet de rachat du bâtiment technique appartenant au Département, situé entre Rohrbach-lès-Bitche et Petit-Réderching pour y réaliser un atelier de découpe aux normes CE, ainsi qu'une ferme pédagogique.

Restauration scolaire

Madame Laure REICHL fait savoir à l'assemblée que Madame Yolande REICHL a partagé un repas à la cantine scolaire pour se rendre compte par elle-même de la qualité du repas et du service, ses petits-enfants n'étant pas satisfaits.

Il en résulte que le repas servi était bon et qu'elle n'a pas de remarque particulière à faire concernant le service. Le seul défaut relevé par Madame Yolande REICHL porte sur les quantités servies. Elle estime que les quantités devraient être adaptées à l'âge des enfants, ce qui n'est pas le cas.

Mesdames Sandrine BACH et Patricia NIRRENGARTEN estiment que les quantités doivent être identiques étant donné que les tarifs des repas ne varient pas en fonction de l'âge.

Monsieur Mathieu MATHIS précise que la commune de Rohrbach-lès-Bitche commande des quantités différentes selon l'âge des enfants.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été débattus, Madame le Maire lève la séance à 20 h 38.

Séance du 11 décembre 2020**Table des matières**

2020-11-90-Approbation du PV de la séance du 10 novembre 2020	1
2020-11-91-Vente de terrains au lotissement	1
Nomenclature acte : 3.2 Aliénations	1
2020-11-92-Logements 3 rue des Fleurs : fixation de la caution et des charges.....	2
Nomenclature acte : 3.3 Locations	2
2020-11-93-Adhésion à l'Association des Maires de France.....	2
Nomenclature acte : 7.10 Divers.....	3
2020-11-94-Autorisation exceptionnelle d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement	3
Nomenclature acte : 7.1 Décisions budgétaires (B.P., D.M., C.A. ...)	3
2020-11-95-Divers	3
Maison d'Assistants Maternels.....	3
Projet d'atelier de découpe.....	3
Restauration scolaire.....	3

Suivent les signatures au registre.

Séance du 11 décembre 2020

Civilité	NOM d'usage	Prénoms	Emargement
Madame	ZINS	Florence	
Monsieur	FINKLER	Dominique	
Madame	DANNENHOFFER	Cindy	
Monsieur	PETIT	Yvon	
Madame	LANG	Tania	
Monsieur	NEU	Jean-Martin	
Monsieur	HOUTH	Gilbert	
Madame	BACH	Sandrine	
Madame	NIRRENGARTEN	Patricia	
Monsieur	DERR	Vincent	
Monsieur	MATHIS	Mathieu	
Madame	REICHL	Laure	
Madame	SCHULLER	Marie-Jeanne	
Monsieur	CORDARY	Henri	
Monsieur	BOTZUNG	Michel	